

# Prévenons ensemble la dengue et la leptospirose !

Opération « vide fond de cour »

le vendredi 9 mars 2018 à l'Ermitage les Hauts (Saint-Paul)



## Débarrassez votre cour de tous les encombrants, de véritables nids à moustiques !...

Ce sont tous vos déchets volumineux : meubles, ferrailles, robinetterie, lavabos, gros morceaux de plastique, vitrage, vélos, tapis, gros ustensiles de cuisine, etc.

## Nous les collectons ce vendredi 9 mars.

- ▶ **Présentez vos encombrants la veille au soir** du jour de collecte (ou avant 4h30 le jour-même).
- ▶ **Triez bien et ne les mélangez pas** avec d'autres déchets pour qu'ils puissent être acceptés au recyclage (les déchets végétaux ou déchets électriques et électroniques font l'objet d'autres collectes)
- ▶ **Placez-les loin des clôtures, barrières, panneaux, boîtiers, fils électriques, arbres ou fossés**, pour qu'ils puissent être collectés par les camions sans dégradation des biens privés ou publics

**Attention** Les pneus, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), carreaux de plâtre, etc. ne sont pas acceptés lors des collectes en porte-à-porte. Apportez-les en déchèterie.

▶ + d'infos sur [www.tco.re](http://www.tco.re)



## RAPPEL

Pour la collecte en porte-à-porte, merci de **respecter les jours indiqués à votre calendrier** (téléchargeable sur [www.tco.re](http://www.tco.re))

→ **Encombrants** : le 2<sup>e</sup> vendredi du mois

→ **Déchets végétaux** : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois en été (décembre > avril) et le 1<sup>er</sup> vendredi du mois en hiver (mai > novembre)